

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes de premier cycle
Anthropologie
Faculté des sciences sociales
Cycle : 2020-2021
Date : 18 mai 2023

I. Programme

- Majeure en anthropologie
- B.Sc.Soc. spécialisé en anthropologie
- B.Sc.Soc. spécialisé bidisciplinaire en anthropologie et sociologie

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

- Le rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été préparé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'auto-évaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport d'évaluation externe rédigé à la suite de la visite virtuelle, ainsi que (c) les commentaires du responsable des programmes de premier cycle, Scott Simon; du directeur de l'École d'études sociologiques et anthropologiques, André Tremblay, et de la doyenne de la Faculté des sciences sociales, Victoria Barham.
- Les évaluateurs Monica Heller, de l'Université de Toronto, et Michel Bouchard, de l'Université du Nord de la Colombie-Britannique, ont effectué une visite le 27 janvier 2023.
- L'équipe d'évaluation externe a alors rencontré les personnes et équipes suivantes : la vice-provost aux affaires académiques, Aline Germain-Rutherford; la doyenne de la Faculté des sciences sociales, Victoria Barham; la vice-doyenne aux programmes de premier cycle, Hélène Pellerin; le directeur de l'École d'études sociologiques et anthropologiques, André Tremblay; le responsable des programmes de premier cycle, Scott Simon; les membres du comité exécutif de l'École (André Tremblay, Scott Simon, Abdoulaye Gueye et Willow Scobie); un éventail de membres du corps professoral à temps plein; trois membres du corps professoral à temps partiel; deux personnes étudiant en première année, ainsi que deux membres du personnel de soutien.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes¹

Cette section vise à souligner les forces et les lacunes soulevées dans le cadre du processus d'évaluation afin d'améliorer les programmes.

MISE EN LUMIÈRE DES FORCES ET DES LACUNES

Forces

- Il s'agit du seul programme en anthropologie entièrement bilingue au Canada.
- La Faculté jouit d'un personnel enseignant à temps plein qui maîtrise autant nos deux langues officielles que les secteurs actuels du domaine, en plus de publier des articles de grande qualité.

¹D'après des extraits (souvent textuels) de l'auto-évaluation, du rapport d'évaluation externe, et des réponses des programmes et du décanat.

- À cela s’ajoutent aussi des membres à temps partiel ayant une passion pour la discipline et une solide expérience.
- Une expertise en pédagogie expérientielle est établie de longue date.
- Les programmes de la Faculté dotent les étudiantes et étudiants de compétences générales pertinentes pour leur parcours professionnel, notamment en matière d’analyse critique et de méthodes d’enquête. En outre, ils les exposent à une foule d’enjeux contemporains majeurs (changements climatiques, mouvements sociaux, inégalités sociales, flux migratoires, citoyenneté, etc.).

Lacunes

- L’unité confie trop souvent les cours de premier cycle au personnel enseignant à temps partiel.
- Les étudiantes et étudiants de premier cycle sont trop peu intégrés à la communauté départementale.
- Trop peu de contrôle est exercé sur les ressources nécessaires à la formation pratique sur les méthodes ethnographiques.
- Il y aurait lieu d’approfondir l’expertise sur la francophonie et les enjeux autochtones locaux, deux secteurs socioculturels particulièrement pertinents pour la communauté universitaire.

IV. Amélioration du programme

Les programmes évalués sont conformes aux normes de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer le niveau de qualité déjà avéré des programmes.

La numérotation des recommandations suit celle du rapport de l’équipe d’évaluation externe.

Recommandation 1 : L’École devrait se doter d’un fil conducteur (lié à des objectifs pédagogiques) pour guider sa révision du cursus et sa planification de l’offre de cours à moyen terme et des priorités d’embauche.

Recommandation 2 : L’École devrait, à la lumière de ce fil conducteur, établir un profil d’embauche pour deux personnes enseignantes à temps plein, lequel s’accorderait avec sa vision et lui permettrait de mettre en œuvre la recommandation 3.

Recommandation 3 : Les cours devraient faire l’objet d’une planification triennale, et les membres à temps plein du corps enseignant devraient se voir attribuer les cours de première année, les cours de méthodologie et le cours *La magie de l’ethnologue : lire et écrire l’anthropologie*, d’une importance capitale dans le parcours scolaire.

Recommandation 4 : L’École devrait mieux intégrer la population étudiante de premier cycle dans la vie du Département, notamment en organisant des expositions, des colloques ou d’autres activités.

Recommandation 5 : Vu l’importance que revêt l’apprentissage expérientiel pour l’Université et l’expertise de l’École en la matière, nous recommandons la mise sur pied d’une école locale ou régionale de formation en ethnographie de terrain, qui s’adresserait autant aux spécialistes de l’anthropologie qu’aux étudiantes et étudiants d’autres programmes.

Recommandation 6 : L’École devrait mettre en place des canaux de communication favorisant la participation des membres à temps partiel du corps professoral aux discussions sur la vision globale du Département et la planification à moyen terme.

Recommandation 7 : L’École devrait trouver des moyens de s’adresser davantage aux communautés francophones et autochtones locales et régionales.

V. Liste des cours non offerts depuis plus de trois ans et raisons

Les membres du CÉPÉS recommandent à l'unité de compiler une liste actualisée de tous les cours qui ne peuvent être offerts au moins une fois tous les trois ans et de prévoir l'ajout d'une révision de son offre de cours dans son rapport d'avancement de mi-parcours.

VI. Conclusion

Les programmes de premier cycle d'anthropologie et d'anthropologie-sociologie sont rigoureux et offrent une formation de grande qualité. L'équipe d'évaluation externe souligne d'ailleurs qu'ils constituent « un atout de taille pour la Faculté des sciences sociales et à l'Université dans son ensemble ». Le Département est un chef de file de la pédagogie et de l'apprentissage expérientiel. Il jouit d'un corps enseignant dévoué, actif dans le secteur de la recherche et déterminé à défendre les valeurs de l'Université, notamment le bilinguisme. Les programmes permettent aux étudiantes et étudiants d'acquérir des compétences recherchées sur le marché du travail, les destinant ainsi à des carrières enrichissantes. Surtout, les diplômées et diplômés sont outillés sur le plan analytique et critique, savent poser des questions judicieuses sur les différences culturelles et sont en mesure de bâtir la connaissance pour le bien commun et d'apporter des solutions.

Les sept suggestions formulées plus haut sont constructives et tiennent compte du fait que bon nombre des défis rencontrés sont liés à des facteurs externes.

Ces recommandations s'articulent autour de quatre axes d'amélioration. Le premier axe – et la priorité absolue – est de réduire le recours excessif à du personnel à temps partiel, surtout pour donner les cours fondamentaux du programme. Attribuer ces cours à des membres à temps plein comporte plusieurs avantages : accroître la légitimité des programmes au sein de la discipline, exposer davantage la population étudiante à la culture de la recherche et aux activités du Département, ainsi qu'améliorer la continuité et la cohérence avec les objectifs d'apprentissage des programmes. Il faudrait donc établir un plan stratégique d'embauche pour assurer la pérennité et la croissance des programmes. Le deuxième axe concerne la mise sur pied d'une formation pratique annuelle sur les méthodes d'ethnographie de terrain. Le troisième axe porte sur la communication entre la population étudiante, les membres à temps plein et à temps partiel du corps enseignant et le personnel de soutien. En impliquant davantage le personnel enseignant à temps partiel dans la planification, le Département améliorerait à la fois l'esprit d'équipe et l'efficacité, et en établissant une communication directe avec la population étudiante, il favoriserait d'un autre côté l'inclusion et l'esprit communautaire. Pour le dernier axe, l'équipe d'évaluation suggère une révision holistique de l'offre de cours, qui passerait par la définition des thèmes centraux du Département et la mise en cohérence des programmes avec ces thèmes.

En réponse aux sept recommandations, le Département a établi un plan d'action qui témoigne d'une ouverture sincère aux suggestions proposées et qui précise les étapes concrètes vers des changements significatifs à court et à long terme. Le plan propose une vision à la fois optimiste quant à la croissance potentielle des programmes et réaliste vis-à-vis des facteurs externes échappant au contrôle du Département. Les membres de l'unité ont manifestement pris au sérieux cet exercice d'auto-évaluation cyclique, ce qui permettra aux futurs étudiants et étudiantes de bénéficier de programmes améliorés.

Au vu de cette évaluation positive, les membres du comité remercient toutes les personnes qui ont contribué à l'évaluation des programmes, saluent la rigueur du travail accompli par l'unité et soulignent la qualité des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe.

Calendrier et échéances

Un rapport de progrès doit être soumis d'ici le 15 décembre 2025.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans sept ans, en 2028-2029. Le rapport d'auto-évaluation doit quant à lui être soumis d'ici le 15 juin 2028.

Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et plan d'action

Faculté :

- Faculté des sciences sociales

Département :

- École d'études sociologiques et anthropologiques

Programmes évalués :

- B. Sc. Soc. spécialisé en anthropologie
- Majeure en anthropologie
- B. Sc. Soc. spécialisé bidisciplinaire en anthropologie et sociologie

Cycle d'évaluation :

- 2021-2022

Date : 31 mars 2023**Commentaires généraux :**

Le 17 février 2023, la direction de l'École d'études sociologiques et anthropologiques a pris connaissance du rapport d'évaluation externe produit dans le cadre de l'évaluation périodique de nos trois programmes en anthropologie. Nous sommes satisfaits de cette évaluation positive de notre programme de 1^{er} cycle. Puisque le programme de 1^{er} cycle de l'anthropologie s'est engagé à offrir une expérience de formation et de recherche exceptionnelle, nous sommes heureux de constater que les examinateurs externes ont trouvé que nos programmes représentent : « un atout majeur pour la Faculté des Sciences sociales (FSS) et pour l'Université dans son ensemble (permettant) un accès à des habiletés et des formes de savoir essentielles pour le monde d'aujourd'hui ». Notamment, « Le corps professoral à temps plein est dévoué et engagé... Les professeur-e-s à temps partiel ont une passion pour leur discipline. Le personnel de soutien offre un appui professionnel et approfondi ». Notre programme bilingue est unique, pas juste au Canada, mais au monde. Le rapport souligne, « il est remarquable à quel point le corps professoral à temps plein possède la capacité de fonctionner dans les deux langues, de même en ce qui concerne le personnel de soutien. » Bien que le rapport ne trouve aucun problème majeur concernant le programme, les objectifs d'apprentissage, les cours ou la gestion des programmes, il reste encore des défis dus aux conditions externes. À l'instar de la vaste majorité des universités nord-américaines, nos cours d'introduction sont souvent donnés par les professeur-e-s à temps partiel. Le rapport formule sept recommandations, dont cinq sont considérées comme hautement prioritaires. Nous prenons toutes les recommandations très au sérieux et sommes convaincus que notre programme de 1^{er} cycle sortira de cette évaluation d'autant plus fort. Les recommandations et nos réponses à ces dernières sont incluses ci-dessous.

Recommandation 1 : Le département devrait définir un fil conducteur (accompagné d'objectifs pédagogiques correspondants) qui le guidera dans la révision du curriculum, dans la planification de l'offre des cours à moyen terme, et de la planification des priorités d'embauche.

Réponse de l'unité : Nous apprécions toutes les recommandations, et nous considérons que cette première recommandation nous permettra de mettre en œuvre les autres suggestions.

Réponse du décanat : Je suis heureuse de constater l'attitude positive de l'unité. Je souhaite également souligner la *grande* qualité du corps professoral en anthropologie, et le fait que les programmes de recherche de ses professeurs sont vraiment alignés sur les questions du 21^e siècle. Enfin, c'est indéniable que l'unité manque de professeurs : offrir des programmes d'études au premier cycle, deuxième cycle, et au doctorat dans une institution bilingue avec un complément professoral si étriqué est un énorme défi.

Je note, toutefois, que l'actuel système pour les embauches – qui priorise l'embauche des professeurs dans les domaines de recherche émergents, et les besoins au niveau des études supérieures – va éventuellement poser des défis à la poursuite de cette recommandation. Je trouve que l'unité – dans la description des actions immédiates requises – démontre une compréhension très claire des enjeux.

Priorité * : URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES

Actions à entreprendre : Action 1 : Pendant notre Journée d'études du 4 mai 2023, nous formerons un comité stratégique et pédagogique pour entériner une vision claire et collégiale de ce fil conducteur. Le comité stratégique devra, à l'avenir, organiser des activités de réflexion sur ces enjeux à chaque Journée d'étude.

Nous développerons un plan stratégique qui inclura un énoncé clair de notre mission ainsi que de notre vision, de même que des directions stratégiques de recherche adossées à une planification des priorités d'embauche. Nous devons ainsi planifier une discussion annuelle autour de ces enjeux, que nous identifions ici comme ceux d'une anthropologie contemporaine, engagée, et écologique qui accorde une priorité au travail de terrain et plus largement expérientielle.

Le rapport indique que le programme vise tant une formation orientée vers des études supérieures et des carrières universitaires, qu'une formation orientée vers des carrières professionnelles et/ou dans les secteurs public et privé. Nous continuerons dans cette direction.

Le rapport suggère que « pour augmenter le nombre d'étudiant-e-s, il serait bien de faire valoir le contenu et le concevoir selon les besoins actuels et pressants de la communauté ainsi que les étudiant-e-s. » Notre comité devrait prendre en considération les besoins exprimés par les étudiant-e-s avec les divers horizons pour leurs carrières, ainsi que pour leurs vies comme citoyen-ne-s d'une société multiculturelle. (Voir action 3)

De manière générale, il faudra cependant attendre de savoir de quels moyens nous disposerons pour mettre en œuvre cette stratégie de consolidation de nos programmes.

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p>En fonction de l'embauche ou non de nouveaux collègues, nous pourrions alors déterminer, de façon à la fois juste et réaliste, ce que notre unité sera ou non en mesure de faire. Rappelons ici que nous avons perdu deux collègues partis à la retraite et qui n'ont pas été remplacés. De même que la création de notre programme de doctorat n'a pas été associée à la création d'un nouveau poste, comme c'est le cas la plupart du temps.</p> <p>Faible de ces trois postes (qui, nous le soulignons, ne sont pas des postes d'expansion de nos activités, mais simplement de maintien), nous éprouvons des difficultés structurelles à pouvoir remplir non seulement notre mission de formation de qualité, mais aussi à envisager un avenir stable et cohérent pour nos programmes.</p>
<p>Attribué à : Responsable du 1^{er} cycle et Direction de l'ÉESA</p>
<p>Échéancier : mai 2023</p>
<p>Modification au programme ? Non</p>
<p>Priorité : IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)</p>
<p>Actions à entreprendre : Action 2 : Pendant l'année académique, un comité pédagogique se réunira mensuellement pour discuter des enjeux et agir en conséquence. Le comité sera constitué par les membres du comité du 1^{er} cycle, par un ou une membre de l'APUO, et par deux étudiant-e-s. Un ou une membre du corps professoral et, au besoin, d'un ou d'une sociologue qui y représentera le programme bidisciplinaire.</p>
<p>Attribué à : comité stratégique et pédagogique du 1^{er} cycle</p>
<p>Échéancier : sept 2023-mai 2024</p>
<p>Modification au programme ? Non</p>
<p>Priorité : IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)</p>
<p>Actions à entreprendre : Action 3 : Modification des titres de cours. Pendant l'année scolaire 2023-2024, le comité stratégique et pédagogique devrait modifier des titres de cours.</p>
<p>Attribué à : comité stratégique et pédagogique du 1^{er} cycle</p>
<p>Échéancier : Janvier-mai 2024</p>
<p>Modification au programme ? Non</p>

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 2 : En fonction de ceci, le département devrait définir les profils pour l'embauche de professeur-e-s à temps plein correspondant à cette vision du département, et permettant la réalisation de la recommandation 3.
Réponse de l'unité : Nous ne pouvons que souscrire à cette recommandation émanant d'un rapport indépendant, rapport qui, ici encore, vient souligner les manques critiques dont nous souffrons. Nos ressources actuelles sont sérieusement limitées et il est parfois difficile de s'assurer que les cours clés de nos programmes (qui souvent donnent des idées de Maîtrise et suscitent des vocations) soient dans les faits assurés par des professeurs à temps plein. Nous aimerions, <i>a minima</i> , pouvoir assurer l'enseignement stabilisé de nos cours de méthodologie, d'anthropologie contemporaine et d'ethnographie engagée (« la magie de l'ethnographe »). C'est dans cette logique que nous établirons le profil (et définirons les champs) des futures embauches.
Réponse du décanat : Le Recteur lui-même souligne régulièrement le fait que nous n'avons pas suffisamment de professeurs réguliers à uOttawa, et c'est une certitude qu'il y a de gros défis en ANT. Toutefois, dans le contexte budgétaire actuel où les besoins des unités tels que ANT doivent concurrencer avec les besoins dans les autres Facultés, il est également important de mettre en place des stratégies pour augmenter le nombre d'étudiants inscrits au premier cycle. Je note que les cours de ANT1101-ANT1501 jouent un rôle névralgique dans le recrutement interne des étudiants de programme, et je souhaite souligner le travail absolument <i>exceptionnel</i> de certains professeurs qui enseignent ces cours : il y a de nombreux étudiants qui changent leur programme d'études après avoir suivi ANT1101 ou ANT1501. Je note aussi que de nombreux cours en ANT sont déjà très orientés vers l'apprentissage expérientiel, et j'encourage l'unité à être parmi les pionniers du nouveau Régime à haute intensité en apprentissage expérientiel, pour permettre aux programmes de l'unité de se distinguer des programmes compétiteurs d'autres universités.
Priorité * : 1 URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES
Actions à entreprendre : Action 1 : Définir un poste pour embauche immédiate afin de préserver l'intégrité du programme.
Attribué à : comité stratégique et pédagogique du 1 ^{er} cycle et la Direction de l'ÉÉSA.
Échéancier : mai 2023
Modification au programme ? Non
Priorité : 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)
Actions à entreprendre : Action 2 : Sur la base du fil conducteur annoncé plus haut, élaborer une stratégie d'embauche pour les années à venir, conformément aux besoins de notre programme, les priorités de recherche en anthropologie à la Faculté, et la Transformation 2030 de l'université.
Attribué à : comité stratégique et pédagogique du 1 ^{er} cycle et la Direction de l'ÉÉSA.
Échéancier : Échéancier pour l'action janvier 2024
Modification au programme ? Non

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p>Recommandation 3 : La planification des cours devrait se faire sur trois ans et des cours clés au succès de la progression éducative des étudiant-e-s devraient être réservés uniquement aux professeur-e-s à temps plein. Nous suggérons notamment les cours de première année, les cours de méthodologies et le cours de la magie d'ethnographie (lecture et rédaction anthropologique).</p>
<p>Réponse de l'unité : Nous sommes entièrement en faveur de cette recommandation à laquelle, cependant, nous ne pourrions répondre qu'une fois réglées la question des ressources supplémentaires.</p> <p>Si nous souhaitons que six sections de ANT1101/ANT1501 et deux sections d'ANT2111/2511 soient enseignées par les professeur-e-s à temps plein, sans mentionner les autres cours importants à ce niveau (théorie classique, peuples autochtones), nous aurons besoin d'avoir plus de professeurs.</p> <p>Nous ne pouvons pas prévoir le nombre de professeur-e-s à temps plein disponibles sur une période de trois ans, à cause notamment de l'imprévisibilité des congés de maladie et de maternité ou paternité, ou bien encore des dégrèvements pour le travail administratif et la recherche. Toutefois, nous pouvons planifier la mise à l'horaire de cours sur trois ans, afin de veiller à pouvoir offrir tous nos cours obligatoires ainsi qu'un nombre suffisant de cours optionnels comme au choix, et ce dans les deux langues, pour permettre aux étudiant-e-s de terminer leurs études en quatre ans.</p> <p>Compte tenu du fait que nos professeurs à temps plein ont aussi d'autres obligations (la recherche et la supervision aux études supérieures), il faut accepter que certains cours (à tout le moins, un certain nombre de sections de cours) soient toujours enseignés par les professeur-e-s à temps partiel. Pour cette raison, la recommandation 6 est très importante.</p>
<p>Réponse du décanat : L'unité comprend bien le casse-tête. Il est plus facile à stabiliser l'enseignement de ces cours par des professeurs réguliers si on peut réduire le nombre de sections qui doivent être offertes chaque année. L'unité a donc peut-être intérêt à songer à offrir deux de ces huit cours en format hybride 'papillon' afin de réduire le nombre de sections qu'il faut enseigner.</p>
<p>Priorité * : IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)</p>
<p>Actions à entreprendre : Action 1 : Création d'un plan triennal pour la mise à l'horaire de nos cours de 1^{er} cycle en harmonisation avec les second et troisième cycles.</p>
<p>Attribué à : Comité stratégique et pédagogique du 1^{er} cycle en collaboration avec la Direction de l'ÉÉSA</p>
<p>Échéancier : décembre 2023</p>
<p>Modification au programme ? Non</p>

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Priorité * : IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)
Actions à entreprendre : Action 2 : trouver d'autres programmes pour développer des programmes bidisciplinaires. Le seul programme bidisciplinaire avec anthropologie et le programme avec sociologie. Pourtant, la sociologie offre un B.Sc.Soc. spécialisé bidisciplinaire aussi avec études féministes et communication. Nous devons trouver des partenaires pour d'autres programmes bidisciplinaires.
Attribué à : Le comité stratégique et pédagogique du 1 ^{er} cycle en collaboration avec la Direction de l'ÉESA
Échéancier : Mars 2024
Modification au programme ? Oui

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 4 : Le département devrait œuvrer à intégrer les étudiant-e-s de 1er cycle dans la vie départementale, y inclus la possibilité d'organiser des expositions, des colloques ou autre activité.

Réponse de l'unité : Nous travaillons chaque jour à créer un sentiment d'appartenance au sein de notre communauté anthropologique au département. Pour cela, nous pouvons compter sur une offre vaste gamme de laboratoires, de centres de recherche, et de chaires. De plus, nous organisons régulièrement des activités savantes sur le campus et en dehors, ainsi que des activités terrain durant l'été (expositions, expéditions post naturelles, cours recherche terrain). À cela s'ajoute notre Semaine de sociologie et d'anthropologie. Nous tâchons ainsi d'inclure au maximum les étudiant-e-s de 1^{er} cycle à cette vie départementale. Pour autant, le département n'a pas toujours accès aux adresses courriel des étudiant-e-s du programme. Ce pourquoi, nous développons par ailleurs des outils de communication (en ligne, en personne, ou bien encore la création de kits de bienvenue) de sorte à pouvoir rejoindre les étudiants.es parfois isolés.

Réponse du décanat : J'appuie avec enthousiasme cette recommandation. Il est possible pour le coordonnateur des opérations de l'unité à créer des campagnes Talisma pour rejoindre sa population étudiante (uniquement des étudiants de programme, ou éventuellement la population d'étudiants inscrits dans ses cours). J'encourage également l'unité à poursuivre la collaboration avec son Association étudiante, notamment afin d'assurer des semaines thématiques qui attirent un fort taux de participation (et qui a la réputation à être de bonne qualité!). Enfin, il faut noter qu'il y a de nombreuses opportunités pour les professeurs à intégrer les étudiants de premier cycle dans leurs équipes de recherche, notamment en les invitant de façon systématique à assister aux événements scientifiques. L'unité est encouragée à prendre contact également avec Nathalie Saumure, la responsable de l'expérience étudiante, pour explorer comment mettre en œuvre les différentes actions mentionnées ci-dessous. Je note également que si ANT poursuit l'introduction d'un Régime à haute intensité en apprentissage expérientiel, que toutes ces activités vont aider les étudiants à atteindre les exigences du Régime.

Priorité * : 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)
Actions à entreprendre : Action 1 : Créer la possibilité de communiquer directement avec les étudiants (liste de diffusion, Facebook, Instagram, Whatsapp, etc.). Nous devons définir un plan de communication et un espace-temps communicatif pour disséminer efficacement nos invitations aux étudiant-e-s de premier cycle.
Attribué à : Directeur ou directrice du 1 ^{er} cycle avec la coordonnatrice ou coordonnateur des opérations
Échéancier : septembre 2023
Modification au programme ? Non
Priorité : 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)
Actions à entreprendre : Action 2 : Le département et les laboratoires, centres de recherche, etc., devraient travailler plus étroitement avec l'association étudiante pour organiser des événements, publier un bulletin, et mieux arrimer la journée d'orientation.
Attribué à : association d'étudiants et directions des laboratoires, centres, etc.
Échéancier : septembre 2023
Modification au programme ? Non
Priorité : 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)
Actions à entreprendre : Action 3 : Envoyer une liste des activités à tous et à toutes les professeur-e-s au début de chaque semaine, pour annoncer dans leurs cours nos activités hebdomadaires.
Attribué à : Directeur ou directrice du 1 ^{er} cycle avec la coordonnatrice ou coordonnateur des opérations
Échéancier : Septembre 2023
Modification au programme ? Non

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p>Recommandation 5 : Étant donné l'expertise de département et la priorité universitaire accordée à la pédagogie expérientielle, une école de terrain ethnographique locale/régionale devrait être mise sur pied visant à la fois des spécialistes en anthropologie et des étudiant-e-s dans d'autres programmes.</p>
<p>Réponse de l'unité : Nous sommes convaincus que la discipline anthropologique offre une pédagogie expérientielle hors pair, notamment du fait de nos méthodes ethnographiques. Plusieurs de nos professeur-e-s organisent déjà régulièrement des cours de terrain, dans la région d'Ottawa/Gatineau, ainsi qu'à l'étranger (dans le cadre du programme international de la Faculté).</p> <p>En fonction des ressources qui seront allouées à nos programmes dans les années à venir, nous avons l'idée de développer une école de terrain ethnographique bilingue. De ce point de vue, la session de printemps est idéale pour offrir ce genre d'expérience aux étudiant.es. Nous pourrions ainsi poursuivre <i>et</i> approfondir nos collaborations existantes avec plusieurs communautés autochtones comme francophones. Et ce, pour travailler à des questions telles que la gestion des territoires et leur habitabilité, de la diversité culturelle, ou bien encore de l'aménagement urbain. Une école d'été pourrait ainsi nous aider à répondre à la recommandation 7. Une telle école de terrain exigerait une relation à long terme avec les communautés concernées, ex. la Fondation franco-ontarienne, les Algonquins de Kitigan Zibi, ou le Centre d'amitié autochtone, et devrait être soigneusement pérennisée. Nous pourrions alors développer une approche commune avec Sociologie et SCS, de sorte que cette École de terrain concernerait toute l'ÉÉSA.</p>
<p>Réponse du décanat : De nouveau, j'appuie avec enthousiasme la recommandation, et je suis très heureuse de constater que cette recommandation est appuyée par ANT. Je note que cette nouvelle opportunité pour mettre en valeur l'orientation de ANT vers l'apprentissage expérientiel.</p> <p>Dans le contexte budgétaire actuel, développer un cours tel que décrit ci-dessus exige de nouvelles sources de financement, ou des frais de scolarité majorés (ce qui est possible, comme pour tout cours de recherche terrain).</p>
<p>Priorité* : 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).</p>
<p>Actions à entreprendre : Action 1 : Identifier les priorités pour la proposition d'une école de terrain dans chaque langue et la personne chargée à les fonder.</p>
<p>Attribué à : Le comité stratégique et pédagogique du 1^{er} cycle et la Direction de l'ÉÉSA</p>
<p>Échéancier : septembre 2024</p>
<p>Modification au programme ? Non</p>

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Priorité : 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).
À la suite des orientations facultaires qui seront décidées en matière de priorités de programmes, d'innovation pédagogique et d'allocation de ressources, nous pourrions directement intégrer cette école de terrain à notre curriculum, comme LE cours de synthèse (<i>capstone course</i>) de notre cheminement en pédagogie expérientielle.
Attribué à : Le comité stratégique et pédagogique du 1 ^{er} cycle et la Direction de l'ÉESA
Échéancier : mai 2024
Modification au programme ? Oui

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 6 : Le département devrait s'assurer des voies de communication qui permettraient à intégrer les professeur-e-s à temps partiel dans les discussions au sujet de la vision globale du département et dans la planification à moyen terme.
Réponse de l'unité : La création d'un comité stratégique et pédagogique du 1 ^{er} cycle (recommandation 1) aidera directement à mieux intégrer les professeur-e-s à temps partiel, dans nos discussions stratégiques, comme dans la planification des différentes sessions. Les professeur-e-s à temps partiel doivent ainsi pouvoir participer directement à nos différentes activités de recherche et de laboratoires. Nous pourrions, notamment, les inviter plus régulièrement comme conférenciers.
Réponse du décanat : Je suis à l'aise avec la stratégie préconisée par l'unité. Je note, toutefois, que ces professeurs sont payés uniquement pour enseigner, et j'encourage donc l'unité à solliciter surtout des professeurs NLT pour des travaux de comité.
Priorité * : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES
Actions à entreprendre : Action 1 : Inclure les professeur-e-s à temps partiel dans la formation d'un comité stratégique et pédagogique du 1 ^{er} cycle.
Attribué à : Directeur or directrice du 1 ^{er} cycle et direction de l'ÉESA
Échéancier : Mai 2023
Modification au programme ? Non
Priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES
Actions à entreprendre : Action 2 : Dans un souci d'ouverture et de collégialité, nous aimerions inclure un ou une représentante de l'APTUO lors de nos journées d'étude. Il nous semble important de parfaire et de consolider ces liens entre professeurs, par-delà les découpages statutaires.
Attribué à : Directeur or directrice du 1 ^{er} cycle et direction de l'ÉESA
Échéancier : Mai 2023
Modification au programme ? Non

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 7 : Le département devrait développer des volets visant les collectivités francophones et autochtones locales et régionales.
Réponse de l'unité : Nous reconnaissons que l'université est construite sur le territoire non cédé des Algonquins. En plus, l'implication historique de l'université sous les Oblats dans la création des écoles résidentielles nous exige à nous impliquer dans les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Avec cet objectif, l'Université et la Faculté ont développé une stratégie de l'autochtonisation à laquelle nous participons. En même temps, la mission de l'Université selon la Loi de l'Université d'Ottawa 1965 est de « préserver et développer la culture française en Ontario. » Le rapport reconnaît que la communauté francophone d'Ontario accueille un bon nombre de nouveaux francophones venus de l'Afrique. Nous ajoutons que nous avons un grand nombre d'étudiants en provenance d'Haïti et plus largement des caraïbes francophones. En conséquence, notre travail avec les communautés francophones est doublé d'efforts antiracistes.
Réponse du décanat : J'encourage l'unité à songer à développer une structure de gouvernance qui facilite les liens avec ces communautés, par exemple, des comités avisier. Il sera éventuellement intéressant à prendre connaissance des liens tissés avec Kitigan-Zibi par l'École de travail social. Si ANT souhaite développer un comité avisier, avec un mandat précis, la Faculté voudrait bien appuyer une telle initiative.
Priorité * : 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM)
Actions à entreprendre : Action 1 : Promouvoir l'autochtonisation de notre curriculum Désigner un.e responsable de la décolonisation et l'autochtonisation de notre offre de cours en ANT. Spécifiquement, cette personne aurait pour tâche de rassembler et faire circuler une trousse de ressources qui sera distribuée à tous et toutes nos enseignant.e.s (temps partiel et régulier). Trousse qui rassemblera des suggestions de contenus intéressants pour nos cours ANT en FR et EN, d'approches pédagogiques à prioriser, ainsi qu'une liste d'intervenant.e.s autochtones possibles pour nos cours ANT. Cette personne sera aussi chargée de mettre sur pied une communauté de pratique concernant l'enseignant des cours ANT, dont l'objectif sera de fournir un soutien mutuel en rassemblant 1 fois par semestre les profs (réguliers et à temps partiels) intéressé.e.s à échanger sur les efforts qu'ils et elles déploient pour décoloniser et autochtoniser leurs cours, leurs succès et défis, etc.
Attribué à : Comité d'autochtonisation en collaboration avec la Direction de l'ÉÉSA
Échéancier : septembre 2024
Modification au programme ? Non

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Priorité : 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).
Actions à entreprendre : Action 2 : Continuer de développer des liens solides avec les communautés de la francophonie ontarienne et de l'Outaouais, incluant celles appartenant à des minorités.
Attribué à : ÉÉSA, création d'un comité
Échéancier : mai 2024
Modification au programme ? Non
Priorité : 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).
Actions à entreprendre : Action 3 considérer l'embauche de professeur-e-s qui travaillent dans ces domaines, ainsi qu'avec l'Afrique et Haïti dans la planification des besoins de nouveaux postes
Attribué à : ÉÉSA
Échéancier : Mars 2025
Modification au programme ? Non

*Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).